



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Camion 5 Tonne	
Solicitation No. - N° de l'invitation HT441-172560/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client HT441-172560	Date 2017-08-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-371-73243	
File No. - N° de dossier hp371.HT441-172560	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Modérie, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur hp371
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3327 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-2953
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
HT441-172560/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
HT441-172560

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
hp371HT441-172560

Buyer ID - Id de l'acheteur
hp371
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette modification 001 à l'appel d'offres est émise afin de modifier l'annexe A – Santé Canada spécification seulement

L'appel d'offres est modifié comme suit :

À l'annexe "A" spécification de Santé Canada

SUPPRIMER : Supprimer dans son intégralité

INSÉRER : L'annexe « A » Santé Canada – fiche Révision 1.0

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.

Annexe « A » – Spécifications - Sante Canada Révision 1.0

LES PROPOSITIONS SERONT ÉVALUÉES SELON LES CRITÈRES OBLIGATOIRES MENTIONNÉS CI-DESSOUS.

Indiquer la marque et le modèle proposés:

MARQUE: _____

MODÈLE: _____

Les soumissionnaires doivent cocher la colonne "respecté " ou "Non respecté " selon leur conformité à fournir les exigences obligatoires ci-dessous.

ARTICLE #	EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LE CAMION	respecté	non respecté	Renvoi à la page
1	Camion lourds avec boîte de 24'			
2	PNBV 26,000 minimum			
3	Châssis 4x2			
4	Moteur à diesel de puissance nette 300 HP minimum			
5	Chauffe-moteur			
6	Circuit de refroidissement convenant au climat canadien			
7	Transmission automatique, 6 vitesses minimum			
8	OEM différentiel arrière standard			
9	Volant avec direction assistée			
10	freins hydraulique			
11	Réservoir de carburant, minimum 150L			
12	Chauffage et air climatisé standard pour la cabine			
13	Voltmètre ou voyant lumineux de batterie, manomètre d'huile et thermomètre			
14	2 rétroviseurs de type "West Coast"			
15	Pare-soleil double			

**Annexe « A » – Spécifications - Sante Canada
Révision 1.0**

ARTICLE #	EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LE CAMION	respecté	non respecté	Renvoi à la page
16	Pneus avant conçus pour autoroute et à traction sur essieu arrière			
17	Roues arrières jumelées			
18	Pneu de rechange et moyeu pleine grandeur rangé en-dessous de la boîte			
19	Alarme de marche arrière			
20	Caméra de marche arrière			
21	Tapis de caoutchouc pour planchers			
22	Radio AM/FM de série du fabricant			
23	Sièges pneumatiques et deux sieges pour les passagers			
24	Manuels techniques en format papier ou électronique			
25	Couleur blanc			
26	Intérieur du véhicule, sans finition : Longueur – minimum 24 pieds/largeur – 8 pieds/hauteur 90 pouces			
27	La distance habitacle/essieu doit être suffisante pour permettre un chargement optimal			
28	La dimension cabine à essieux du châssis doit supporter la longueur spécifiée de la boîte			
29	chêne laminé de navire ou un matériel de résistance similaire haut trafic			
30	2 rangées de barres d'ancrage à chaque coté montées aux murs(1 à 27" et 1 à 51" du planché) avec oeuillets et manivelles			
31	Plaque de 24" à la porte arrière afin de protéger le plancher de bois			
32	Lumière de plafond avec interrupteur minuté			
33	Plaque d'acier mural, 16" haut			
34	Angle protecteur sur paroi frontal, 1/4" en acier			
35	Poignées de manoeuvre à l'arrière			
36	Porte arrière déroulante munis de rivets et câbles en acier inoxydable			
37	Panneaux extérieurs doivent être pré-peinturés blanc aluminium			
38	Gardes-boue derrière l'essieu arrière et les rous avant.			

ARTICLE #	EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LE CAMION	respecté	non respecté	Renvoi à la page
------------------	--	-----------------	---------------------	-------------------------

Annexe « A » – Spécifications - Sante Canada
Révision 1.0

39	Hayon hydraulique rétractable. Doit pouvoir être utilisé aux quais ou trottoir de chargement, capacité de 2500 lbs minimum, minimum de 42" de profondeur lorsque étendu/ouvert et minimum de 80" de largeur.			
40	Hauteur de chargement normale (48 po); l'arrière du camion doit donc avoir une hauteur minimale de 48 pouces.			
41	Hayon hydraulique doit pouvoir descendre de la hauteur du quai jusqu'au niveau du sol.			